

Le bien être des VL : une **priorité**

Après 25 ans d'expérience en qualité de producteur de lait sur une exploitation dans le canton de Clerval, Denis Vermot en recherche de diversification s'est lancé dans le rainurage des sols des bâtiments afin d'éviter les très nombreux accidents dus aux glissements des VL. Une expérience concluante : jugez plutôt.

C'est en 1989 que les premières expériences ont démarré. Bien sûr il a fallu beaucoup d'ingéniosité, de savoir-faire pour mettre au point les premières automotrices sur le marché européen. Cela a duré plusieurs années. Le sérieux et la qualité des prestations ont très rapidement été identifiés dans le monde de l'élevage et rapidement la société a pris un essor que beaucoup d'entreprises envient. Aujourd'hui l'entreprise compte 20 salariés qui travaillent sur le territoire national mais aussi international. Aussi, la société réalise plus de 1 500 prestations par an (600 à 800 m² par jour et par machine).

Actuellement une équipe travaille en Angleterre et une autre sillonne les campagnes allemandes avec toujours le même souci : rainurer les sols pour améliorer le confort des animaux (carte).



Innover pour faciliter la mécanisation du raclage

Depuis environ 5-6 ans, une forte demande d'installation de racleurs automatiques dans les bâtiments neufs et anciens est en plein essor. Vermot Rainurage a mis au point et breveté une machine capable de découper très précisément une rainure à la cote demandée par le constructeur de racleur en un seul passage, pour passer la chaîne ou le câble. Cette mécanisation de l'évacuation des effluents doit se raisonner avec la mise aux normes des bâtiments, le gain de temps de travail pour l'éleveur, l'amélioration du confort des animaux ainsi que la propreté des mamelles lors de la traite, robotisée ou pas.

L'antidérapant pour les caillebotis

Autre innovation proposée, Vermot Rainurage est la seule entreprise à offrir le rainurage des caillebotis avec disques diamant. Il est difficile de penser qu'un caillebotis puisse devenir glissant avec ses ouvertures mais la demande monte en puissance. Seule la technique avec disque diamant est la garantie de ne pas aggraver la structure fragile de ce préfabriqué.

Le rainurage : un investissement très vite rentabilisé

Au Gaec de Fan à Noironte, les trois associés de la famille Minary estiment que cet investissement est indispensable « pour réduire la casse ». Ce sont les propos de Raphaël qui s'est installé en 2012. « Dans l'ancien bâtiment nous avions mis des tapis.

Les accidents qui se compaient à raison de 2 à 3 par an sont tombés à pratiquement zéro. Avec le nouveau bâtiment (construction neuve de 120 places VL en 2012) nous avons observé un premier accident dans les 3 premiers mois. La décision de rainurer fut prise et depuis tout va pour le mieux du côté des accidents » d'après le jeune agriculteur. Et il ajoute « je pense que l'investissement sera effacé au bout de 12 mois. Cela nous a coûté environ 2 500 € pour travailler 700 mètres carrés (soit environ

3,5 € par mètre carré). Le prix d'une vache et quelques milliers de litres de lait. Le compte est vite fait. De plus les VL manifestent plus les chaleurs. La surveillance est plus facile. Par ailleurs le frottement sur les rainures au quotidien joue un rôle de parage naturel. Les vaches marchent mieux. Il faut le souligner ».

Rainurer apparaît donc comme un plus pour le travail de l'éleveur (surveillance des animaux) mais surtout un plus pour le troupeau ; les vaches qui « s'écartellent » cela semble de l'histoire ancienne au Gaec Minary.

Une implantation européenne



Le Gaec du Fan : commune de Noironte dans le Doubs

3 associés
320 hectares (SAU)

Assolement
170 ha de cultures
60 ha de blé
20 ha de colza
50 ha de soja
40 ha de maïs en grain

Surfaces fourragères
40 Ha de maïs ensilage
110 ha de prés et pâtures :
Cheptel : **120** VL
120 génisses
45 taurillons

850 000 litres de lait de production laitière.